

FICHE PRATIQUE N°7 : BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS

L'érosion de la biodiversité, au même titre que le changement climatique, constitue un **défi majeur à l'échelle planétaire**. Elle se traduit par l'**augmentation du taux d'extinction** et le déclin des populations de certaines espèces, ou encore la dégradation des habitats naturels.

Dans le cadre des travaux sur les neuf limites planétaires, le seuil à ne pas dépasser a été fixé à dix extinctions d'espèces sur un million d'espèces par an ; en 2009, cette limite a été franchie, avec cent extinctions au cours de l'année.

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer pour réduire les pressions sur la biodiversité. Et alors que nombre de nos activités économiques dépendent directement ou indirectement de la biodiversité ou de la bonne santé des écosystèmes, agir peut aussi permettre de répondre à des risques et des opportunités.

La COP 15 Biodiversité, qui s'est tenue à Montréal en 2022, s'est conclue par l'accord de Kuning-Montréal. Ce nouveau cadre stratégique mondial fixe quatre objectifs globaux de protection de la nature pour 2050 :

- Conserver la diversité biologique, maintenir et restaurer l'intégrité des écosystèmes ;
- Utiliser et gérer durablement la biodiversité ;
- Mettre à disposition les ressources nécessaires ;
- Partager de façon juste et efficace les avantages de l'utilisation des ressources génétiques.

La France a décliné ces engagements à travers la troisième Stratégie Nationale Biodiversité 2030 (SNB). La nouvelle directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) inclut dans ses normes de reporting (ESRS) une norme dédiée à la biodiversité : l'ESRS E4. Les entreprises soumises à cette réglementation et pour lesquelles ce sujet est matériel devront en rendre compte dans leur rapport de durabilité.



I LES ÉTAPES

1. COMPRENDRE, SENSIBILISER ET FORMER

- **Organisez des programmes de sensibilisation** pour informer et engager les salariés, comme des ateliers ou des animations sur la biodiversité.
- **Inspirez-vous des Fresques de la biodiversité !**
- **Proposez des formations spécifiques** pour développer les compétences nécessaires et adaptées à votre activité.

2. RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX ET ÉVALUER

- **Cartographiez les sites d'opération et identifiez les habitats naturels et les espèces présentes.**
- **Analysez les activités de l'entreprise pour identifier les impacts directs** et indirects sur la biodiversité, mais également les dépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité
- **Évaluez les pratiques actuelles de gestion de la biodiversité**
- **Choisissez les bons outils**, par exemple : Bioersity Risk Filter de WWF, ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure).

3. DÉVELOPPER UN PLAN D'ACTION

- **Identifiez des actions concrètes pour atteindre des objectifs** selon le triptyque : éviter, réduire et restaurer.

- **EVITER** – L'objectif poursuivi est d'éviter les impacts négatifs sur la biodiversité dès la phase de planification. *Ex : études d'impact environnemental, planification durable des sites, préservation des corridors écologiques...*

- **RÉDUIRE** - L'objectif est de minimiser les impacts lorsque l'évitement complet n'est pas possible. *Ex : réduction des émissions GES, réduction des perturbations comme le bruit ou la lumière, gestion durable des ressources via le recyclage, la réutilisation...*

- **RESTAURER** - l'objectif est de restaurer les écosystèmes et les habitats dégradés par les activités passées lorsque l'évitement et la réduction n'ont pas pu être faits.

- **Déterminez les ressources nécessaires** et attribuez des responsabilités au sein de votre entreprise.

- **Identifiez les initiatives et méthodes externes** qui peuvent vous aider, comme la SBTn (Science Based Target Network) - grâce à laquelle vous pourrez définir et déposer des objectifs – ou encore : Taskforce on Natural-related Financial Disclosure (TNFD), programme "Entreprises engagées pour la nature »...

- **Établissez un calendrier** de mise en œuvre.

4. SUIVRE, ÉVALUER ET COMMUNIQUER

- **Mettez en place des tableaux de bord** et un reporting spécifiques, pour suivre les progrès et évaluer concrètement l'efficacité des actions. Ex : mètres carrés artificialisés, nombre de projets intégrant des critères liés à la biodiversité...
- **Inspirez-vous des indicateurs proposés par des organismes reconnus** : le guide des indicateurs de la FRB, les indicateurs de l'IPBES, Mean Species abundance (MSA) ou Global biodiversity Score (GBS)...
- **Au sein des parties prenantes internes et externes**, communiquez sur les initiatives et les résultats en fonction de l'audience attendue, et engagez-les sur le sujet.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Stratégie nationale biodiversité 2030 : biodiversite.gouv.fr
- Rapport de l'IPBES : ipbes.net
- Office Français de la biodiversité (OFB) : ofb.gouv.fr
- Fresque de la biodiversité : www.fresquedelabiodiversite.org
- Entreprises engagées pour la nature : engagespourlanature.ofb.fr/entreprises
- The Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) : tnfd.global
- Le Global Biodiversity Score (GBS) : cdc-biodiversite.fr